

CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC
155 BOUL CHAREST EST
QUÉBEC 2 QUÉ.

La fuite des trois D et de ceux qui ont imprudemment mis leur confiance en eux apparaît de plus en plus clairement comme un élément de la guerre que le régime en place a entrepris pour tenter de briser l'affirmation des travailleurs.

Une panique insensée

Les récents événements fournissent tous les signes d'une vaste mobilisation du pouvoir contre ceux qui appuient les revendications populaires. La scission dirigée par les trois D, au cœur même d'un des affrontements les plus violents qu'on ait connus depuis 1949 entre le syndicalisme et le pouvoir politico-économique, prend l'aspect d'une réaction de panique. Pris de peur devant la répression brutale du régime, d'une part, et devant la détermination croissante des travailleurs de prendre leur place dans la société d'autre part, un groupe décide de quitter le champ de bataille, sans même discuter avec les camarades, et de collaborer avec l'ennemi. L'évidence de ce complot, de cette capitulation et de cette collaboration est de plus en plus apparente.

Toutefois, une fois passé le premier moment de surprise, le mouvement de désaffiliation qu'on pouvait craindre à la suite de cette mutinerie sornoise orchestrée pour miner le moral des troupes et détruire sa force intérieure et extérieure, s'avère de plus en plus restreint. Tout permet de croire que les membres sont de moins en moins dupes de l'exploitation qu'ont tentée de faire certains individus de tensions légitimes pour les lancer dans une aventure insensée qui ne peut que servir les ennemis des travailleurs.

On en a vu d'autres

La trahison des 3 D répète un scénario que nous commençons à bien connaître au Québec. L'histoire du Québec et l'histoire du syndicalisme en particulier, est parsemée de ces trahisons faites au nom du réalisme, de la mesure et de l'inévitable bonne entente avec la classe dirigeante. On retrouve un grand nombre de ces fuyards parmi ceux qui nous dirigent présentement à Ottawa et à Québec, dans les médias d'information et dans les conseils d'administration de compa-

gnies, et nous savons de mieux en mieux qu'ils servent de façade au pouvoir économique. Ce scénario n'est pas propre au Québec. Certains se souviennent peut-être qu'au cours des années 50, la CIA américaine et une fédération indépendante de syndicats du vêtement ont fourni un million par année pour fomenter une scission au sein de la CGT française et la création de syndicats parallèles dans les pays européens.

Ces trahisons n'ont toutefois pas empêché la CSN de s'ajuster démocratiquement et d'évoluer sans cesse, ni les travailleurs québécois de s'affirmer de plus en plus.

Le syndicalisme s'est toujours battu avec le pouvoir

L'histoire du syndicalisme au Québec en est une de combat, non de collaboration tranquille et respectable avec le système. Les périodes d'accalmies relatives sont l'exception. Le plus souvent, depuis un plus d'un siècle, la lutte syndicale s'est déroulée dans l'illégalité, la répression brutale, la provocation. Le harcèlement des syndiqués par l'entreprise, le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire, la force policière, les agents secrets, et la violence physique rentent monnaie courante dans les conflits. La respectabilité syndicale des années 60 ne doit pas nous tromper. Il n'y a pas lieu de s'étonner ni de paniquer si le militantisme syndical est en train de redevenir une condition inconfortable et dangereuse.

Un nouvel affrontement s'engage

Depuis un an ou deux, la solidarité imposée à tous par une poignée d'investisseurs et leurs gérants politiques se sent de nouveau menacée par la volonté démocratique des travailleurs, qui sont la seule majorité réelle. Depuis quelque temps, en effet, la volonté démocratique des travailleurs québécois se manifeste avec une force nouvelle.

Les récents conflits les plus connus, notamment celui de La Presse, du secteur public, l'affaire Lapalme, la lutte contre

ILS N'ARRÊTERONT PAS LA DÉMOCRATIE DES TRAVAILLEURS

la loi 19 ont provoqué des formes nouvelles de solidarité entre travailleurs de différentes centrales, de différents secteurs et de différentes régions.

L'utilisation de plus en plus fréquente de lois-matrasques, comme le bill 38, le bill 15 et le bill 19, d'injonctions, de condamnations, d'emprisonnements, de brigades anti-émeutes, d'organisations politiques contre les syndicats font saisir de plus en plus que le droit de négocier, le droit de grève et le droit des syndicats à exister et à défendre les travailleurs dans la société et dans l'entreprise sont remis en question sérieusement.

L'épidémie chronique du chômage planifié, des fermetures d'usines, des congédiements massifs, de l'assistance sociale massive, de l'appauvrissement réel a soulevé le masque du système capitaliste, révélé son caractère anti-humain et accentué la prise de conscience que les travailleurs quels qu'ils soient font face à un seul employeur: le club des grands investisseurs et leur gérant au Québec, Bourassa. Pour la première fois, des documents d'analyse de notre système économique ont été étudiés par des milliers de syndiqués et ont trouvé des échos pour le moins étonnants, quand on sait que les travailleurs ont toujours été tenus à l'écart de l'information économique.

La volonté répétée de Bourassa d'intégrer le Québec au système nord-américain et à sa vaste succursale canadienne, au mépris de l'identité et de l'intérêt propre du Québec, a rendu plus pressant, chez

beaucoup de travailleurs québécois, le désir de créer au Québec une société nouvelle, une société plus humaine, et de s'appuyer sur un syndicalisme authentiquement québécois.

La croissance rapide des effectifs syndicaux grâce à la syndicalisation du secteur public et malgré une diminution de l'emploi dans l'entreprise privée pose également de façon nouvelle le problème de l'unité des travailleurs face au pouvoir politico-économique.

La démocratie des travailleurs l'emportera

Tout cela bouleverse les habitudes syndicales et rend plus exigeante l'expression démocratique dans le mouvement. Mais la fuite n'est pas une solution. Le débat entre un syndicalisme qui voudrait se limiter à défendre les travailleurs dans l'entreprise, par le moyen essentiel de la convention collective, et un syndicalisme qui voudrait arriver à ce que le pouvoir se tasse pour ins-

taurer un régime où les travailleurs aient toute leur place, selon les termes de Marcel Pepin au dernier Conseil confédéral, peut se régler dans une discussion démocratique.

Depuis qu'il y a des syndicats de travailleurs, le régime des patrons et leurs affiliés naturels ont essayé de détruire ou d'intégrer la volonté démocratique qui s'y développe. Les travailleurs québécois n'ont jamais accepté de se laisser écraser ni de se faire acheter, comme ils n'ont jamais accepté de se laisser manipuler par une "clique". On a beaucoup parlé de la soumission des travailleurs québécois. Quoi qu'on en dise, bien que le monde ordinaire ait toléré bien des choses au Québec, "ils" ne l'ont jamais eu. "Ils" n'ont jamais réussi à défoncer la démocratie profondément implantée dans le monde ordinaire qui a fait de ce pays un pays différent des autres. C'est un trait qui est



peu commun chez les peuples conquis et exploités comme l'a été le nôtre.

Le conseil confédéral des 27 et 28 mai

Une affirmation non équivoque de solidarité

Au terme du dernier conseil confédéral, Marcel Pepin pouvait affirmer sans danger de se tromper: "La démocratie a repris ses droits. Le conseil confédéral a siégé dans la liberté la plus complète. Le mouvement CSN continue sa haute mission dans la libre démocratie et la solidarité. Il n'y a aucun doute présentement que le mouvement qui s'appelle CSN riposte à l'aventure des trois dirigeants suspendus de la CSN par une affirmation péremptoire de solidarité. Non seulement peut-on dire que la solidarité vaincra: elle est déjà victorieuse. Le coup des fauteurs de division est maintenant, de toute évidence, une tentative ratée. Les quelques organismes affiliés encore engagés dans cette aventure doivent sans doute, à l'heure actuelle, se poser des questions sur la grave responsabilité qu'ils assument à l'égard de leurs membres. Ils les engagent dans une formation syndicale dénuée de force et donc sans avenir. Nous sommes quant à nous prêts à nous engager dans les débats du congrès et les décisions majoritaires des délégués seront celles auxquelles tous nous adhérons."

124 délégués assistaient au conseil confédéral, soit une quarantaine de moins que d'habitude. Les principales absences furent celles des délégations du bâtiment, du vêtement et du textile, d'une part, et celles de Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville d'autre part.

Le ton du conseil fut donné dès le début par la presque unanimité (95%) du vote secret pour la suspension des trois D.

Les principales décisions furent les suivantes:

1. suspension des trois D à 117 voix contre 7. Le conseil avait d'abord voté à l'unanimité pour suspendre la règle de procédure qui exige un

décal de deux semaines avant une suspension. Seul le Congrès peut destituer.

2.

Election des trois nouveaux membres à l'exécutif pour remplacer les 3 D d'ici le congrès: Norbert Rodrigue à la vice-présidence, Claude Girard à la direction des services et Guy Thibodeau à la trésorerie. On avait d'abord décidé de laisser les postes vacants jusqu'au congrès pour ne pas influencer les élections, mais on revint sur cette décision pour des motifs de démocratie et pour signifier que la vie normale de la CSN a repris.

3.

Le secrétaire général est mandaté pour suspendre ou congédier les permanents de la CSN qui travaillent pour les trois D. Les organismes affiliés sont invités à faire de même pour leurs permanents.

4.

Deux modifications ont été acceptées touchant la tenue du prochain congrès. L'agenda du congrès sera le suivant 2 jours sur l'orientation, 2 jours sur l'administration (incluant l'assiette fiscale) et 2 jours sur le

budget et les élections. Par ailleurs, la première des deux journées consacrées à l'orientation et à l'administration se déroulera en commissions, la seconde en plénière.

5.

L'exécutif est autorisé à former de nouveaux conseils centraux ou de nouvelles fédérations pour regrouper les syndicats fidèles à la CSN là où une fédération ou un conseil central déciderait de quitter la CSN pour s'adjoindre à l'organisation des trois D.

6.

Le rapport de l'enquête Lapalme a été accepté par les délégués et les décisions sur les mesures à prendre à la suite du rapport ont été référées au congrès. Le rapport conclut à un détournement de fonds de \$20,500 environ. La responsabilité du premier \$20,000 (détournement de prestations) est rejetée principalement sur l'exécutif du syndicat: le syndicat lui-même est jugé non-responsable et les responsabilités au niveau de la CSN n'ont pu être établies. Quant aux autres montants (autobus), la preuve n'a pas pu permettre d'établir clairement la responsabilité.



Cette caricature est l'oeuvre de M. Howard, syndiqué employé de l'École Berlioz de Québec (CSN).



Guy Thibodeau, Norbert Rodrigue, Claude Girard

Durant la grève qui a secoué la province lors de l'emprisonnement des dirigeants syndicaux, les travailleurs de diverses régions se sont aperçus qu'il leur fallait diffuser eux-mêmes l'information sur ce qui se passait dans leurs régions: ils ne pouvaient se fier aux médias traditionnels d'information qui sont contrôlés par des intérêts privés.

Ainsi ceux de la Côte-Nord, du front commun de Baie-Comeau/Hauterive, ont publié leur propre journal. Une initiative qui devrait être permanente.

En voici des extraits.

Mardi 16 mai

EDITORIAL

Le pouvoir aux ouvriers. Cette phrase a été dite dans toutes nos luttes mais après le combat terminé on l'oublie trop souvent. Je veux essayer avec vous de vous livrer ma pensée sur ce point. Mon opinion est la suivante: tant et aussi longtemps que les travailleurs ne se réveilleront pas et ne prendront pas leurs affaires en main, nous serons toujours à la merci du monde capitaliste qui va continuer à nous exploiter.

Vous en avez des exemples concrets dans l'histoire des marchands de notre région, ils ont perdu votre argent pendant deux jours et de par leur contrôle des caisses électoralles en y déposant de l'argent, on réussit à se servir d'une

minorité d'élus pour passer toutes les lois en leur faveur au détriment des salariés. Ces abrutis du système se servent de tous les moyens possibles et inhumains pour vous exploiter. Il est temps que NOUS travailleurs nous nous réveillions et prenions nos responsabilités, sinon ça va toujours continuer comme aujourd'hui.

Le pouvoir aux ouvriers, il est grand temps que nous le réalisions, sinon il va y avoir de la casse et il ne faudrait surtout pas que ce soit les travailleurs qui paient.

NOUS AVONS ASSEZ PAYE.

Nous nous reverrons lors de notre victoire au pouvoir.

Yvan Coulombe, représentant FTQ, Front commun des travailleurs.

Jeudi 18 mai

Si notre lutte n'aura servi qu'à se défrustrer de l'agacement journalier des contraintes capitalistes,

Si notre bataille n'aura été que pour sensibiliser une population irresponsable et insensible,

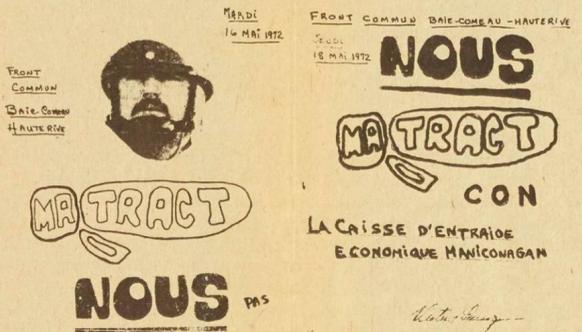
Si notre contestation n'aura amené que le désordre entre la majorité et la minorité,

NOUS... AURONS LAMEN-
TABLEMENT ECHOUÉ...!

NOTRE LUTTE SERT:

1. A construire une collectivité de syndiqués sans étiquette,

LES NOUQUI DE LA CÔTE-NORD



NOUQUI

QUINO

Le Nouqui prend des responsabilités.

Le Nouqui participe aux réunions syndicales.

Le Nouqui s'informe à qui de droit.

Le Nouqui est arrêté par la police spéciale.

Le Nouqui est capable de s'atteler à la charette.

Le Nouqui accepte de discuter avec l'autre.

Le Nouqui peut devenir un gardien d'enfant.

Le Nouqui est solidaire.

Le Nouqui veut la libération du travailleur

Le Quinou attend qu'on lui dise quoi faire.

Le Quinou reste chez lui.

Le Quinou n'est jamais informé.

Le Quinou fait partie de la police spéciale.

Le Quinou est assis dans la charette.

Le Quinou a raison au départ et accepte difficilement de discuter.

Le Quinou fait garder ses enfants.

Le Quinou n'est pas conscient de son esclavage.

2. A identifier nos besoins, nos ressources, nos misères.
3. A utiliser nos forces pour s'occuper de nos affaires.
4. A prendre le contrôle de nos dépenses en organisant des mutuelles d'assu-

5. A prendre en main la gestion de nos entreprises pour redonner le Québec aux Québécois!

Petites annonces

Polices provinciales demandent avion spéciale pour retour seulement. Cause: "Nos nerfs ne peuvent plus supporter les assauts provocateurs des femmes actives. La névrose étant infiltrée dans notre équipe, nous devons partir".

ont le coup de bâton précis et facile.

Le restaurant Campagnard a assez profité des travailleurs syndiqués. Fini les repas et consommations chez les capitalistes.

Photographe commerçant de Baie-Comeau, faisant parti des constables spéciaux, demande individu pour faire photos truquées. Exigences: posséder un insigne du front commun (volée ou non); salaire à négocier sans droit de grève.

Le colonel Sanders est en tournée sur la Côte-Nord. Il semble qu'il y ait beaucoup de poulets bien dodus.

Toutes les poules mouillées qui veulent être police reçoivent, après avoir prêté serment d'office, le statut de chien.

Fin de se déguiser chez B.M. mon tailleur; le propriétaire est un provocateur.

La police de Hauterive, la vraie, sera dans l'impossibilité de transporter les constables spéciaux dans leurs autos-patrouilles. En effet, un règlement interdit à ceux-ci de véhiculer des animaux morts ou vivants.

En visitant les magasins, plusieurs travailleurs ont constaté que la majorité des articles qu'on vendait dans les magasins étaient de la cochonnerie ne valant pas le prix.

Il paraît qu'à la suite de leurs récents échecs, les Expos de Montréal auraient décidé d'envoyer une équipe d'urgence sur la Côte-Nord. Les éclaireurs auraient les yeux tournés vers certaines jeunes recrues de la Sûreté du Québec qui

Nos adversaires locaux sont nombreux, mais ils sont encore en minorité. C'est nous qui donnons le pain de la plupart d'entre eux. S'ils ont des commerces, s'ils travaillent pour nos villes, c'est nous tous les consommateurs, les payeurs de taxes qui les payons. Ce sont ces gens, qui, parce que nous leur enlevons la permission de nous exploiter pour quelques jours, s'attaquent à nous, leur gagne-pain.

Pour comprendre la crise des trois D

Le conseil confédéral d'octobre 1971

Les premiers indices officiels d'un conflit d'orientation à l'intérieur de la CSN remontent au début de l'automne dernier. La démission de Marcel Pepin n'était pas étrangère à l'obstruction des trois D à l'exécutif. P.-E. Dalpé et Jean-Paul Héty s'étaient portés candidats. Le conseil confédéral reporta l'élection au congrès de juin et obtint le retour de Marcel Pepin. Le conseil acceptait également comme documents d'études pour le mouvement "Il n'y a plus d'avenir" et "Ne comptons".

La bataille des documents durant l'hiver 1971-1972

La discussion qui entoura l'étude des documents "Il n'y a plus d'avenir" et "Ne comptons" devait montrer clairement l'existence d'un groupe de dissidents déjà organisé qui empruntait volontiers des voies parallèles et l'intervention publique de préférence aux instances du mouvement pour faire campagne. Le comité des 12 fut largement paralysé, des déclarations publiques furent émises, notamment à Sherbrooke, le 20 novembre, par P.-E. Dalpé, une campagne contre l'étude des documents fut menée dans divers organismes du mouvement, et des attaques personnelles furent portées. On parlait volontiers d'un complot de Marcel Pepin et de ses proches, alors que les documents avaient été préparés à la suite de demandes de la Fédération de la Métallurgie et reçus par le conseil confédéral lui-même et alors que la plupart des syndicats manifestaient clairement le désir qu'on les laisse en juger eux-mêmes.

L'affaire Lapalme comme instrument politique

A la lumière des récents événements, il sera évident pour tous que l'affaire Lapalme, tout comme le conflit du secteur public, a été utilisée comme instrument politique par le groupe officieux de dissidents. Que des irrégularités se soient glissées dans un conflit aussi long et aussi ardu et qu'on ait voulu les corriger par les voies normales du mouvement, comme il est d'usage de le faire: tout le monde comprend ça. Mais le groupe aujourd'hui dissident a choisi de s'emparer de l'affaire d'une façon qui ne laisse aucun doute sur son intention de miner le mouvement de l'intérieur comme de l'extérieur. Les faits ont été exagérément grossis, sortis de leur contexte, lancés dans l'opinion publique avant même d'être apportés aux instances du mouvement. On en a fait un cheval de bataille politique contre la CSN, sans égard pour les travailleurs éprouvés ni aux armes qu'on fournissait ainsi aux gouvernements contre les travailleurs en général.

La démission reconsidérée de Raymond Parent

En mars, le secrétaire général expliquant sa décision de démissionner puis de rester à son poste au conseil confédéral, souligna également sa révolte devant les procédés mesquins et anti-démocratiques employés par l'équipe aujourd'hui dissidente.

Le conflit du secteur public

Pendant que se développait le conflit du secteur public, l'équipe des trois D continuait sa campagne dans l'ombre, utilisant volontiers à son profit les sentiments de frustration des fédérations du secteur privé. Le jour où le Parlement votait la loi 19, soit le 21 avril, les trois D désavouaient Marcel Pepin et refusaient de cautionner une recommandation de refus d'obéissance à la loi 19. Lors d'une assemblée du conseil central de

Montréal le dimanche suivant, la démission des trois D était demandée. Plusieurs manifestants, lors de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux à Québec, ne cachèrent pas leur désaveu envers les trois D.

Réunion secrète du lundi, 15 mai

Le lundi, 15 mai, l'organisation des trois D tenait une réunion secrète au cours de laquelle fut vraisemblablement décidé et organisé le boycottage du conseil confédéral convoqué pour le mercredi. 150 partisans assistaient.

Boycottage brutal du conseil confédéral le 16 mai

De toute évidence, le boycottage par la force du conseil confédéral du 16 mai, où des fiers-à-bras surveillaient l'édifice de la CSN à Québec et la salle de réunion, et provoquèrent un chahut qui entraîna l'ajournement sine die du conseil, avait été organisé par l'organisation des trois D. Une seule explication est possible: consciente qu'elle serait minoritaire au conseil, l'organisation des trois D a décidé d'empêcher le conseil de siéger et de procéder en dehors des instances à la manière d'un coup d'état militaire. D'ailleurs, deux jours plus tard, les journaux annonçaient la tenue d'une réunion des dissidents pour le lundi suivant où les sympathisants auraient à choisir entre le statu quo, le nettoyage de la CSN ou la formation d'une nouvelle centrale.

L'assemblée dissidente du lundi 22 mai

L'organisation des trois D tenait sa première assemblée publique le lundi, 22 mai. Environ 1000 participants, auxquels on démontre que la seule option possible est la formation d'une nouvelle centrale, puisque le nettoyage est impossible. On ne craint pas d'utiliser le conflit de 210,000 travailleurs pour mousser la scission et exploiter des frustrations: dénigrement des fronts communs, dénigrement de l'action politique, dénigrement des intellectuels, division cols bleus - cols blancs, secteur public-secteur privé, emprisonnements, ressentiments personnels. Au lieu d'être expliqués, les malaises sont utilisés pour monter les travailleurs les uns contre les autres. On décide de former une nouvelle centrale et on invite les syndicats sympathiques à suspendre leur cotisation à la CSN en faveur de l'organisation des 3 D. En attendant la libération des chefs syndicaux, que le gouvernement a beau jeu à retarder dans ce contexte, Raymond Parent réaffirme la voie démocratique et prend les précautions pour éviter le sabotage de la CSN.

Mercredi, le 24 mai

Marcel Pepin a été libéré la veille au soir. Les trois D sont sommés de démissionner et leurs responsabilités sont confiées provisoirement à d'autres. Les permanents de la CSN sont réunis et invités à signifier leur allégeance. Le conseil confédéral est convoqué pour samedi.

Jeudi, le 25 mai

Les trois D refusent de démissionner et réaffirment leurs pouvoirs comme membres de l'exécutif. Une quarantaine de permanents dissidents se réunissent avec les 3 D pour discuter principalement de ce qu'il adviendra de leurs salaires, de leurs plans de retraite et d'assurances. Les problèmes de sécurité personnelle prennent le dessus sur les problèmes des travailleurs. L'avenir de la nouvelle centrale reste vague. Ce

même soir, le conseil central de Montréal tient une assemblée qui donne son appui massif à la CNS. Un dossier y est distribué qui fait le point sur les appuis à la CSN: 8 fédérations sur 12 et la quasi totalité des conseils centraux.

Conseil confédéral du 27-28 mai

Le conseil réaffirme la force et la solidarité de la CSN. Il ne manquait qu'une quarantaine de délégués de l'assistance régulière: les délégations des fédérations du textile, du vêtement et de la construction étaient absentes ainsi que celles des conseils centraux de Trois-Rivières, Victoriaville et Drummondville; celles de Québec et de Sherbrooke étaient clairsemées. La suspension des 3 D est votée à 95%; le secrétaire général est mandaté pour congédier ou suspendre les permanents de la CSN qui sont dissidents; les organismes affiliés en feront autant pour leurs permanents. Trois nouveaux membres sont élus à l'exécutif d'ici le congrès. On rappelle que les syndicats dissidents devront procéder à un référendum de désaffiliation, ce qui n'a pas encore été fait. Là où une fédération ou un conseil central en viendrait à se désaffilier, un nouvel organisme (fédération ou conseil central) sera créé pour réunir les syndicats fidèles à la CSN. Des précisions sont amenées sur la tenue du congrès. La CSN repart plus solidaire et plus décidée que jamais.

Lundi, 29 mai

Les 3 D acceptent leur suspension et quittent les lieux de la CSN à Québec. Des mouvements pour la fidélité à la CSN prennent forme dans les groupes de sympathisants des 3 D, notamment à l'Alcan d'Arvida.

Un syndicat qui désire se séparer de la CSN constate qu'il est, grâce à la CSN, une entité juridique distincte de la centrale et qu'il appartient aux travailleurs qui en sont les membres cotisants. Par voie de conséquence, une fédération qui se désaffilierait de la CSN n'entraîne pas avec elle, de ce fait, les syndicats qui lui sont affiliés. Même raisonnement pour un conseil central ou régional. Chaque syndicat doit s'en rapporter à son assemblée générale et suivre les décisions qui seront prises régulièrement. En pareil cas, si la question de désaffiliation est soulevée, le syndicat doit bien examiner sa constitution, et aussi ce qui a trait, entre autres, à son accréditation, à ses caisses spéciales et à sa convention collective de travail. S'il est mal conseillé, il aura des ennuis.
GERARD PICARD, ex-président de la CSN.

le travail

Organe officiel de la CSN. - Directeur: GUY FERLAND. Bureaux: 1001, Saint-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par Journal Offset Inc., 254, Benjamin-Hudon, Montréal 379e.
Conception graphique: Jean Gladu
Photographie: Michel Giroux.